



Compte-rendu de réunion

Intitulé du projet : Réunion du conseil d'administration

Lieu : 36, rue du Mesnil 54160 AUTREY-SUR-MADON

Date : 3 mars 2023

Auteur du CR : Secrétaire CFN

Objet de la réunion : Conseil d'administration

PARTICIPANTS

Bureau	Prénom NOM	Prés.	Exc.
Président	Christophe COSTY	X	
Vice Président	Thierry COCQUART	X	
Trésorier	Michel SAUVAGE	X	
Trésorier adjoint	Jean-François MEYER	X	
Secrétaire	François MOUGEOLLE		X
Secrétaire adjoint			

Comité	Prénom NOM	Prés.	Exc.
	Jean-Michel ARTH	X	
	Jacques NUSSLI	X	
	Sébastien CONTAL	X	
	Jean-Marie GILLES	X	
	Bruno CONRARD		X
	Jean-François GAUDEL	X	

Autres participants					
	NOM	Prénom	FONCTION	Prés.	Exc.

Compte-rendu de réunion

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Point 1 : Approbation du compte rendu du CA du 18 novembre 2022.....	2
Point 2 : Nancy Expo Bourse 2023.....	2
Point 3 : Préparation AG du 25 mars 2023.....	3
Point 4 : Projet de modification du Règlement intérieur.....	3
Point 5 : Site internet du club.....	4
Point 6 : Investissements dans du matériel de MFAO (Modélisme Ferroviaire Assisté par Ordinateur) sous la responsabilité d'une équipe dédiée.....	4
Point 7 : Repas du cinquantenaire.....	4
Point 8 : Nouvelle vente de matériel avec la procédure sous enveloppe.....	4
Point 9 : Calendrier 2023.....	5
Point 10 : Questions diverses.....	5
Point 11. : Lecture et approbation des comptes 2022.....	5
Point 12. : Prochaine réunion du conseil d'administration.....	5

Ouverture de la séance à 21h05

Un point concernant la lecture et l'approbation des comptes 2022 est rajouté à l'ordre du jour.

Point 1 : Approbation du compte rendu du CA du 18 novembre 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Nancy Expo Bourse 2023

En complément des infos communiquées par mail le, il a été décidé:

Gestion des caisses ENTREES et BAR:

Caisse ENTREE:

Equipes de 2 personnes, formées par le Trésorier, relevées toutes les 2 heures (Un Planning sera établi).

Missions : -Gérer les liquidités. A chaque relève le bilan caisse sera effectué par l'équipe sortante et validé par le Trésorier

- Distribuer les TICKETS et les BRACELETS. Toute personne présente dans la salle sera porteuse d'un bracelet :

VERT pour les EXPOSANTS, BOURSIERS, ARTISANTS, COMMERCANTS

ROUGE pour les VISITEURS DU SAMEDI (>12 ans)

BLEU pour les VISITEURS DU DIMANCHE (>12 ans)

Compte-rendu de réunion

JAUNE pour les VISITEURS DU SAMEDI ET DU DIMANCHE (>12 ans)

Les membres ORGANISATEURS du CFN auront un badge NOMINATIF

Restauration

Un traiteur retenu par Jacques NUSSLI proposera :

Samedi midi et dimanche midi: PLAT DU JOUR à 7€, complété d'un fromage et d'un dessert: **Tarif 12€ hors boissons**

Samedi soir : REPAS DE L'AMITIE à 8€, complété d'un fromage et d'un dessert: **Tarif 16€ hors boissons**

Samedi de 11h à 12h : Apéritif offert pour l'inauguration, Repas servi de 12h à 13h00: Ouverture public 13h30

Apéritif offert avant le repas de l'amitié

Fiches de Préinscription

Elles ont été présentées

La fiche BOURSIERS, ARTISANTS, COMMERCANTS sera disponible sur le site internet du CFN

La fiche EXPOSANTS sera envoyée par email aux exposants retenus

Point 3 : Préparation AG du 25 mars 2023

Ordre du jour (rapport moral et financier, les modifications du règlement intérieur, les membres arrivés ou partis en 2022, le site internet, les projets pour 2023, l'élection des membres du comité et la constitution du bureau, ...)

Préparer la liste des candidats, la liste d'émargement des présents, la liste des votants, matériel de vote, pouvoir

Point 4 : Projet de modification du Règlement intérieur

Au vu des décisions du CA du 2 septembre 2022 (Point4), il sera proposé au vote lors de l'AG du 25 mars 2023 les modifications suivantes:

1) Insertion d'un paragraphe après le premier paragraphe dans l'article 7 : Cotisation

Pour les membres résidants à moins de **XX** km du local du CFN la cotisation est exigible à taux plein.

Une réduction de **XX%** du taux plein est accordée aux membres résidant entre **XX** km et **XX** km du local du CFN.

La réduction est de **XX %** pour les membres résidant au delà de **XX** km du local du CFN

Le lieu de résidence doit être le domicile habituel du membre. Les distances sont mesurées avec l'application **XXX**

Une fausse déclaration de domicile entraînera l'application de l'article 8

Après concertation, cette modification pouvant générer des inégalités, est abandonnée

2) Second paragraphe de l'article 7 commençant par "Les membres s'engagent" complété après "inappropriés" par ;, et à respecter un devoir de discrétion durant leur adhésion et au delà.

La modification est validée et sera soumise au vote lors de l'AG

3) Insertion d'un paragraphe dans l'article 8 après le paragraphe commençant par "La démission"

Dans le cas où la démission s'accompagne de gestes ou de propos pouvant motiver une procédure d'exclusion, le Président a le pouvoir de refuser cette démission et de déclencher la procédure d'exclusion prévue à l'article 8.

Une nouvelle demande d'adhésion d'un membre radié suite à une exclusion doit être validée par un vote du conseil d'administration.

La modification est validée et sera soumise au vote lors de l'AG

Compte-rendu de réunion

4) Insertion d'un paragraphe supplémentaire dans l'article 6

L'association adhère au Contrat d'Engagement Républicain défini par le décret n°2021-1947 du 31/12/21

Un exemplaire signé du Président est affiché au local. Les membres s'engagent sans réserve à le respecter.

Cet engagement est contracté par le paiement de la cotisation annuelle. Pour les nouveaux membres il est contracté par la signature du bulletin d'adhésion.

La modification est validée et sera soumise au vote lors de l'AG

Point 5 : Site internet du club

Suite à la présentation de Jean-Marie GILLES, le CA adopte à l'unanimité la proposition de passer au forfait "PRO" à 90,00€ par an, pour bénéficier de fonctions supplémentaires, en particulier la possibilité pour des extérieurs de renseigner directement des formulaires: (Fiche de préinscription NEB 23 en l'occurrence).

Administration du site

Le CA nomme Jean-Marie GILLES 1er administrateur du site et Thierry COCQUART second administrateur.

En l'absence de Jean-Marie, il sera le seul à pouvoir intervenir et apporter une modification sur le site.

Point 6 : Investissements dans du matériel de MFAO (Modélisme Ferroviaire Assisté par Ordinateur) sous la responsabilité d'une équipe dédiée

Investissement dans une découpeuse laser

Michel SAUVAGE présente différents devis de découpeuse laser à diode ou CO2.

Le CA vote l'accord de principe pour l'acquisition par le CFN d'une découpeuse laser au CO2. Le choix de la machine se fera après démonstrations.

Suite aux réserves émises par le Président et motivant son désaccord, (responsabilité, fragilité, complexité d'utilisation,...), le CA décide que:

2 responsables formés, seront nommés. Aucun membre n'aura accès sans la présence d'un des responsables ;

La machine sera installée dans une enceinte fermée à clé, protégée de la poussière et tempérée (M SAUVAGE se chargera de sa confection). Les frais sont à la charge du CFN.

Des formations seront dispensées aux membres utilisateurs.

Point 7 : Repas du cinquantenaire

Le repas Annuel prévu le 1er avril est abandonné au profit du repas du Cinquantenaire du CFN.

Il pourrait se dérouler au cours d'un voyage touristique. Le CFN prendra en charge le repas des membres et des conjoints.

2 propositions de voyage sont émises : Train de la Doller, ou Train du Rhin.

Michel SAUVAGE se renseigne sur les possibilités de restauration sur ces 2 sites.

Point 8 : Nouvelle vente de matériel avec la procédure sous enveloppe

Le projet est abandonné, les matériels restants pourraient être vendus à NEB23

Compte-rendu de réunion

Point 9 : Calendrier 2023

Mars 2023: Ouverture le vendredi soir (3, 10, 17, 31) **sauf le 24**. Ouverture **samedi 25**

Dates à retenir : Le **3**: Conseil d'administration du CFN

Le **25** : Assemblée générale du CFN

Avril 2023: Ouverture le vendredi soir (7, 14, 21) **sauf le 28**. Ouverture **samedi 29**

Dates à retenir : Selon la météo, l'ouverture les vendredis et samedis pourra être envisagée

Reprise des Ateliers du CFN suivant un calendrier à déterminer.

Novembre 2023 : Les **18** et **19** : **NEB 2023**

Point 10 : Questions diverses

Jean-François GAUDEL propose l'achat d'une étagère adaptée pour ranger les caisses d'outillage et outillages fournis gracieusement par un membre du CFN. Projet accepté, JF GAUDEL se charge de l'achat.

Point 11. : Lecture et approbation des comptes 2022

Jean-François MEYER présente le BILAN FINANCIER 2022. Celui-ci n'appelle aucune remarque du Trésorier et du CA. Le bilan est approuvé et sera présenté au vote de l'AG.

Le Trésorier présente l'état des comptes au 03 mars 2023.

Point 12. : Prochaine réunion du conseil d'administration

La date est fixée le, **Vendredi 02 juin 2023 à 21h00**

La séance est levée à 22h30

Le Secrétaire

François MOUGEOLLE

Le Président

Christophe COSTY